

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple ã Un But ã Une Foi

----- 0 -----

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

----- 0 -----

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA 6^{ME} COMMISSION
SUR LE POINT 86 DE L'ORDRE DU JOUR INTITULE

A travers ce texte de loi, les juridictions sénégalaises sont

répression du financement du terrorisme, la Convention contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que de ses protocoles additionnels, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation est consciente obstacles à

transnationale organisée, il peut être un moyen très efficace de
de décourager les criminels qui seraient

échapper à des poursuites.

Ma délégation souligne également

compétence universelle de manière à éviter les difficultés politiques

Sous ce registre, nous pour les Etats
membres de parvenir à un consensus sur les fondements et le
selle.

La Commission du Droit International (CDI), seule et unique
instance habilitée à fournir les aspects légaux des notions,
concepts et autres principes, pourrait sans nul doute jouer un rôle

gence de justice pour tous nécessite une prise en charge convenable de la notion de compétence universelle afin de mettre fin, de manière définitive,

Je vous remercie.